

Trimestriel n° 18 – 2<sup>ème</sup> trimestre 2009

Editeur responsable : Marc Cools, rue des Trois Rois, 106 – B-1180 Bruxelles  
Bureau de dépôt : Bruxelles X – Agréation : P 404029

## TENIR COMPTE DE BRUXELLES

Bruxelles, c'est 10% de la population belge et 20% du produit national brut, c'est 34% de l'impôt des sociétés, c'est 650.000 emplois dont plus de la moitié sont occupés par des navetteurs.

C'est aussi une région qui connaît une croissance économique plus faible que la Flandre et la Wallonie et où le taux de chômage est plus fort que dans les deux autres régions (un bruxellois actif sur cinq est sans emploi et un jeune sur trois).

Une nouvelle réforme de l'Etat est inéluctable après les élections régionales et européennes du 7 juin prochain. Cette réforme doit tenir compte des besoins spécifiques de la région bruxelloise et en particulier de ses besoins financiers.

**Les charges de Bruxelles comme capitale nationale et internationale sont insuffisamment compensées par l'Etat fédéral.** Le déficit est d'environ 400 millions d'euros comme le montrent plusieurs études universitaires.



Le refinancement de la Région bruxelloise est une question d'équité et de justice. Des missions essentielles ne sont plus aujourd'hui assurées convenablement à Bruxelles faute de moyens financiers. C'est par exemple le cas de la rénovation des égouts et de multiples autres infrastructures.

La région bruxelloise n'a pas le même statut que les deux autres régions. Avec pour conséquence un manque d'efficacité dans les politiques qui y sont développées. La lutte contre le chômage est illustrative à cet égard.



Contrairement à la Flandre et à la Wallonie, Bruxelles ne dispose pas d'un organisme unique en charge du placement et de la formation des demandeurs d'emploi. Si les moyens financiers nécessaires lui sont transférés, Bruxelles a tout intérêt à une régionalisation plus élargie des politiques de l'emploi et de la formation professionnelle.

**La Communauté française ne remplit pas suffisamment les missions qui sont les siennes à Bruxelles.** C'est tout particulièrement vrai au niveau de l'enseignement, qu'il s'agisse du financement des écoles à discrimination positive, de l'enseignement technique ou de celui des bâtiments scolaires.

Bruxelles est une vitrine exceptionnelle sur le monde. Flamands et wallons doivent le comprendre et permettre à Bruxelles de devenir une Région à part entière qui soit responsable de son développement et de son avenir.

Les élections régionales du 7 juin 2009 seront déterminantes pour le futur de Bruxelles et de la Belgique. C'est pourquoi je m'y présente à une place de combat avec la volonté de faire entendre la voix de Bruxelles. **Avec votre appui**, si vous m'accordez votre confiance et votre voix de préférence, **je vous représenterai demain au Parlement bruxellois.**

### Marc Cools

Echevin des Travaux, de l'Urbanisme,  
de l'Environnement, de la Mobilité et  
de l'Informatique d'Uccle  
6<sup>ème</sup> candidat **suppléant** sur la liste MR pour  
le Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale

## UN SITE PROPRE CHAUSSEE DE WATERLOO ?

La réalisation d'un test de deux ans d'un site propre pour le tram avec suppression intégrale du parking des deux côtés de la chaussée de Waterloo, entre l'avenue Churchill et l'avenue Legrand est inacceptable. La Commune s'y est fermement opposée. Espérons qu'elle soit entendue. Tout réaménagement de la chaussée de Waterloo doit se faire à l'issue d'une procédure de permis d'urbanisme et en respectant les besoins des commerçants et habitants riverains.

Tout comme pour le rond-point Churchill dont l'aménagement ne ressemble aujourd'hui à rien et dont la traversée par des piétons qui montent ou descendent des trams au milieu du rond-point est extrêmement dangereuse.



## NOUVELLES CAMERAS DE SURVEILLANCE

Après le quartier d'Uccle-centre, c'est maintenant le nord de la Commune qui va être équipé de caméras de surveillance.

De nouvelles caméras seront placées aux endroits suivants : ch. d'Alsemberg (au carrefour avec la rue Vanderkindere), dans la rue et à la place Vanderkindere, dans l'av. Brugmann (au carrefour avec l'av. de Floréal), au rond-point Churchill, à la Bascule, ch. de Waterloo (au carrefour avec l'av. Winston Churchill) et à la piscine Longchamp.

L'année prochaine c'est à la Bascule que des caméras seront installées et ensuite au Fort-Jaco et près de la gare de Calvoet.

LE 7 JUIN, J'AI BESOIN DE VOTRE  
SOUTIEN

Cools Marc

## UNE REOUVERTURE PROCHAINE DE LA PISCINE LONGCHAMP



La piscine Longchamp est fermée depuis le mois de juin dernier suite à un incendie criminel. Des travaux de grande ampleur ont été entrepris pour permettre une réouverture de la piscine, normalement au mois de juin de cette année.

Le faux-plafond (23km de lattes en bois !) a par exemple été remplacé. Tout comme le système de ventilation. Certains éléments de la structure métallique ont été rénovés. Divers travaux ont également été réalisés qui n'étaient pas en lien avec l'incendie mais qui étaient avec le temps devenus indispensables comme la rénovation d'une partie des vitraux et des vestiaires, des plages de la piscine, des installations électriques et d'éclairage, ...

Tous ces travaux vont donner une nouvelle jeunesse à la piscine dont profiteront bientôt ses nageurs.

## UNE 4<sup>ème</sup> CRECHE

Les travaux de la 4<sup>ème</sup> crèche communale ont débuté. Le bâtiment en construction aura une superficie de 1365 m<sup>2</sup> et abritera une crèche de 36 enfants ainsi que 4 classes maternelles de l'école du Homborch et la bibliothèque du Tomberg.



Dans le domaine des crèches communales à Uccle, un autre investissement important est programmé. Il s'agit de travaux de transformation à la crèche de Saint Job qui vont permettre d'accueillir une dizaine d'enfants supplémentaires.

## ARRÊTER DE SOUS-INVESTIR DANS LE SOUS-SOL

Pour des raisons d'hygiène et de santé publique mais aussi pour lutter contre les inondations, les égouts sont une nécessité dans toute grande ville. Les investissements consentis à Bruxelles pour rénover les égouts existants ou pour en créer là où il n'y en a pas sont totalement insuffisants.

Il y a 1500 km d'égouts à Bruxelles. L'Intercommunale Bruxelloise de Distribution de l'Eau (IBDE) en rénove 5 km par an. A ce rythme il faudra 300 ans pour rénover notre réseau d'égout dont la durée de vie des canalisations est de 60 ans, parfois 100 ans. **Un tiers de notre réseau d'égouttage souffre cruellement de vétusté.** Les effondrements risquent de se multiplier. Plusieurs bassins d'orage indispensables pour éviter des inondations ne sont pas créés.

Ni l'IBDE, ni les communes n'ont les moyens de supporter la charge financière liée aux travaux d'égouttage. La Région doit participer au financement de ces investissements à travers son budget et à travers les moyens dont elle peut disposer dans le cadre de l'accord de coopération Beliris entre le Gouvernement fédéral et le Gouvernement régional.

Pourquoi également, comme la ville de Hambourg l'a fait pour la reconstruction et la mise à niveau technique de ses réseaux d'égouts, ne pas signer un accord de financement avec la Banque Européenne d'Investissement ?

Il faut arrêter de sous investir dans le sous-sol. Les contrats de quartier sont un exemple de ce sous investissement. Des voiries sont réaménagées en surface avec un financement de Beliris sans que les canalisations dans le sous-sol soient renouvelées. Et cela alors qu'elles sont en très mauvais état.

Il est bien plus indispensable d'investir dans les égouts que de créer pour 8 millions d'euros une piscine à ciel ouvert ! Le Gouvernement régional doit choisir ses priorités.

Plus d'infos sur mon action ? Consultez le site [www.marc-cools.org](http://www.marc-cools.org)

## UN RER POUR LES BRUXELLOIS

Le RER est sur les rails. Les permis d'urbanisme nécessaires ont été délivrés. Certains travaux sont entamés. Une incertitude demeure : le RER servira t-il uniquement à transporter les navetteurs ? Ou bien sera t-il conçu également pour permettre de se déplacer de Bruxelles à Bruxelles en train ?



Le récent projet de schéma provisoire d'exploitation du RER est inquiétant à cet égard. L'Etat fédéral qui finance le RER doit exiger que celui-ci facilite également le déplacement des bruxellois.

## TRAVAUX AVENUE CARSOEL

Des travaux très importants sont en cours avenue Carsoel. Ils sont menés conjointement par la commune d'Uccle et la STIB. Il s'agit d'une rénovation complète et qui était bien nécessaire de la voirie et des trottoirs.



Ces travaux se poursuivront par phase jusqu'au mois de novembre de cette année. Ils seront suivis l'année prochaine par la rénovation de l'avenue Wolvendael.

Le phasage des travaux, les itinéraires de déviation, ... peuvent être consultés sur le site [www.uccle.be](http://www.uccle.be)

**A LA 6<sup>ème</sup> SUPPLEANCE J'AI AUSSI BESOIN DE VOTRE VOIX**

8  MR

PARLEMENT REGION  
BRUXELLES-CAPITALE

1	DE DECKER Armand	24	47	70
2		25	48	71
3		26	49	72
4		27	50	<b>Suppléants</b>
5		28	51	1
6		29	52	2
7		30	53	3
8		31	54	4
9		32	55	5
10		33	56	6 <b>COOLS</b> Marc
11		34	57	7
12		35	58	8
13		36	59	9
14		37	60	10
15		38	61	11
16		39	62	12
17		40	63	13
18		41	64	14
19		42	65	15
20		43	66	16
21		44	67	
22		45	68	
23		46	69	

Appuyer ici pour annuler votre vote      Appuyer ici pour confirmer votre vote

Notre système électoral est tel que votre voix est déterminante pour le choix des élus. Votre soutien peut me permettre de remonter l'ordre de la liste des suppléants et demain de vous représenter au Parlement bruxellois. J'ai prouvé par le passé que j'étais un des parlementaires les plus actifs.

Vous pouvez voter pour un ou plusieurs candidats effectifs et/ou suppléants de votre choix. Accordez-moi votre confiance. Je ne vous décevrai pas.



**Marc Cools**

6<sup>ème</sup> candidat **suppléant** sur la liste MR pour le Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale

**SE RECENTRER SUR LES VRAIES PRIORITES**

L'économie est aujourd'hui le parent pauvre de la politique bruxelloise. Le manque de moyens mis par le Gouvernement bruxellois à la disposition de la Société de Développement Régional de Bruxelles (la SDRB) pour acquérir et viabiliser de nouveaux terrains industriels illustre bien ce fait. Tout comme le Kafka administratif auquel sont confrontés bien souvent les investisseurs lorsqu'ils doivent solliciter un permis d'urbanisme ou d'environnement. La conséquence en est que des entreprises qui pourraient s'implanter à Bruxelles et y créer des emplois ne s'y implantent pas.

ACTIRIS, l'ancien ORBEM, continue à être inefficace. Les chômeurs ne bénéficient pas d'un accompagnement approprié et d'une offre suffisante en formation professionnelle. Cela doit changer. Il faut investir plus dans le domaine de la formation professionnelle, mieux encourager l'innovation et la créativité de nos entreprises et promouvoir un développement durable.



Comprendre la politique et son utilité pour tous les citoyens. Mettre le doigt sur ses abus. Comment peser sur les décisions ? Quelle est la légitimité de nos lois ? Le quatrième ouvrage de Marc Cools est un livre nécessaire et courageux. Il apporte des réponses claires et contient des propositions concrètes pour améliorer notre démocratie.

« La politique pourquoi et comment ? » est en vente dans toutes les bonnes librairies et auprès de l'auteur (Marc Cools, rue des Trois Rois 106, 1180 Bruxelles).

Infos et commande sur [www.marc-cools.org](http://www.marc-cools.org)